

Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et comment développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ? Comment construire une école qui permette aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein et apaisé ?	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>Il faut différencier au sein de la classe et proposer des parcours adaptés pour aider les élèves à se construire une image positive d'eux-mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le collège unique est un échec : il faut diversifier les parcours, les orientations, les projets - il faut responsabiliser les élèves, les valoriser, les rendre autonomes - trop d'élèves sont en souffrance au collège (organisation de l'enseignement au collège, formation des enseignants, problématiques de l'adolescence, prévention du harcèlement, ...) <p>Pour les parents en « alliance » avec Ecole/Collège, les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux et des difficultés et ils sont en perte de confiance. Pour les parents les plus éloignés, Ecole/Collège ont peu de réponses pour les remobiliser afin qu'ils assurent leur rôle éducatif et relayent les exigences de base (travail, comportement, matériel scolaire ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - il faut créer du lien entre les enseignants, les élèves et leurs parents - établir des rapports de confiance, « dé-sanctuariser » l'école, être à l'écoute, connaître les familles - renforcer les dispositifs informels (rencontres, échanges, « café parents »...), formels (réunions d'information, remise des bulletins, orientation ...) et institutionnels (instances représentatives, conseil d'école, d'administration ...) <p>Les enseignants manquent de sérénité et sont en souffrance eux aussi ; il faut donner à Ecole/Collège les moyens de fonctionner correctement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus d'heures d'enseignement - moins d'élèves par classe afin d'assurer une vraie prise en charge de la difficulté scolaire - le financement de projets innovants (source de mobilisation des élèves avec impact important sur les résultats scolaires) - des formations communes 1^{er} et 2nd degré (ex : construire l'autonomie) <p>Il faut un cadre de vie et de travail adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cohésion de la communauté éducative nécessite du temps de dialogue ou de concertation entre enseignants et autres personnels : partage des pratiques, établissement de règles communes, « parler » d'une même voix - des formations communes sont indispensables : gestion des conflits, troubles du comportement (pour tous les personnels, à plusieurs moments de la carrière...) - il est nécessaire d'accueillir enseignants, élèves et parents dans un cadre agréable (entretien, rôle des collectivités territoriales, respect des lieux) <p>Les questions sociales liées à nos secteurs (ghettoïsation importante) ne peuvent être traitées par l'école mais elles impactent fortement la vie scolaire (cadre éducatif, résultats scolaires, relations avec les parents, ...)</p>	<p>Le rôle des enseignants : avant tout des éducateurs ?</p> <p>Le difficile partage des règles par tous les membres d'une communauté éducative : la question des seuils de tolérance personnels ...</p>

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? <i>Vous pouvez inclure une réflexion sur les priorités thématiques et les modalités d'accueil des nouveaux enseignants.</i>	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>Pour les enseignants en poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation : nécessité de participer à des groupes d'analyse de la pratique. - accompagnement : grande impression de solitude dans la pratique et besoin d'une écoute positive ; le soutien de la hiérarchie est indispensable. <p>Pour les nouveaux enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement des nouveaux collègues est souvent très aléatoire ; il faut un travail d'équipe passant obligatoirement par des heures de synthèse et de concertation. - formation initiale encore très déficiente ; il faut : <ul style="list-style-type: none"> • un tuteur sur place • des maîtres formateurs sur le terrain dans les établissements difficiles • tous les stagiaires en binôme avec leur tuteur • un accompagnement plus long (au-delà de la 1^{ère} année). <p>Pour les autres personnels : tous doivent avoir une formation (AVS, EVS et AED ...)</p>	<p>Divergence sur la reconnaissance du temps alloué à la formation des enseignants : rémunération ou décharge</p>

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Comment le partenariat avec les dispositifs de réussite éducative est-il mis en œuvre et comment évaluez-vous son apport à la réussite des élèves ? <i>Faut-il le faire évoluer et si oui, à quelles conditions et sous quelles modalités ?</i>	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>Les dispositifs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtres supplémentaires dans le 1^{er} degré permettent une meilleure prise en charge des difficultés des élèves ; les priorités d'intervention sont définies par le contrat d'objectifs scolaires ; leur nombre est réduit et ce dispositif n'existe pas au collège - le suivi des élèves 1^{er} / 2nd degré : il faut plus de temps de concertation et la reconnaissance de ce temps ; les documents PPRE passerelle sont difficiles à mettre en œuvre au collège - accompagnement éducatif : repose sur le volontariat des élèves et ceux qui en ont le plus besoin ne sont pas forcément ceux qui en bénéficient <p>Les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de communication et d'investissement, parfois lié à un problème de langue - le dialogue direct est trop tardif <p>Les dispositifs extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PRE, projets d'actions culturelles ... : partenariat jugé efficace mais le temps nécessaire aux concertations n'a pas de reconnaissance « temps bénévole » - manque également de personnels pour répondre aux demandes 	

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>Le pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'ensemble des personnels et partenaires, il a y une réelle opacité du pilotage de l'éducation prioritaire ; il faudrait rendre plus lisible les structures, les organisations, communiquer des organigrammes. - au niveau local : élargir certains temps de concertation à l'ensemble des personnels 1^{er} et 2nd degré (ex : élaboration du Contrat d'objectifs scolaires, de manière que chacun y participe, se l'approprie et le mette en œuvre). <p>Les axes du pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nomination des enseignants : favoriser une stabilité sur 5 ans puis offrir une perspective d'affectation bonifiée ensuite - formation : organiser des stages inter catégoriels avec des moyens de remplacement adaptés <p>L'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation paraît nécessaire, mais les outils manquent de cohérence avec les programmes (DNB par exemple) - refus de toute comparaison entre établissements 	<p>Concevoir une évaluation interne et externe ?</p> <p>A quel(s) moment(s) organiser l'évaluation</p>

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>Les moyens devraient prioritairement permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'abaissement des effectifs par classe pour assurer un meilleur suivi des élèves - une formation spécifique pour tous les personnels : les publics accueillis et le milieu d'exercice - la création de postes en nombre suffisant et pourvus : Rased, AS, personnel médical ... - la stabilité des équipes et la reconnaissance d'un temps suffisant de concertation (partenarial, inter degré ...) - la mise en place d'actions de prévention dès le plus jeune âge et le suivi effectif des élèves les plus fragiles - l'entretien ou la rénovation des lieux de travail, la création d'espaces adaptés à la concertation et à l'accueil des parents (salles des maîtres, salles de réunion) 	

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?	
Ce qui fait consensus	Ce qui fait débat
<p>On peut conserver les indicateurs actuels, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les catégories socio professionnelles - le nombre d'élèves boursiers 	<p>Pour entrer en éducation prioritaire, faut-il prendre en compte des résultats scolaires concernant les « fondamentaux » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expression orale / lecture / compréhension orale et écrite - les 4 opérations, résolution de problèmes, géométrie <p>Quand faudrait-il organiser les évaluations : fin CM2, début 6^{ème} ?</p> <p>Pour sortir de l'éducation prioritaire : organiser une concertation entre les différents partenaires</p>